



**SECRETARIAT GENERAL POUR  
LES AFFAIRES REGIONALES**

**APPEL A CANDIDATURES**

**Prestation de service pour la mise en page d'un rapport administratif**

**Février 2018**

**1- Contexte**

Le bureau de la communication interministérielle de la Préfecture de Mayotte pilote la communication des Assises des outre-mer, dont les travaux sont conduits par le Secrétariat général aux affaires régionales.

Le rapport final pour Mayotte devra valoriser l'effort de concertation publique réalisé et présenter les actions retenues, de manière didactique et illustrée.

**2- Contenu**

La prestation de service concerne la mise en page et l'illustration graphique des documents finaux, à savoir :

- concevoir une couverture / visuel
- mettre en page un rapport final : mise en page d'un rapport écrit de quelques dizaines de pages avec une douzaine de parties différentes, contenant des graphiques et des schémas.

Les logos des Assises des Outre-mer et des photos d'illustration seront transmises au prestataire retenu.

**3- Calendrier et prix**

Les éléments seront transmis mi-février, pour un rendu le 28 février.

Le prix sera forfaitaire et fixe.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique. La dépense sera imputée sur les crédits du BOP 138 action 3 « pilotage des politiques des outre mer- fonctionnement général des services ». Le comptable assignataire est le Directeur de la Direction Régionales des Finances Publiques.

Droits d'exploitation : les éventuels supports produits dans le cadre de cette campagne seront cédés à la Préfecture de Mayotte (avec le respect des droits moraux de l'auteur).

**4 - Modalités de réponse**

Les offres devront être adressées par courriel uniquement à l'attention de Monsieur le Préfet, à l'adresse [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr).

La date limite de réception des offres est fixée au 21 février 2018. Toute offre reçue après cette date ne pourra pas être prise en compte.

Les critères d'analyse des offres à transmettre par le répondant sont :

- pertinence de la proposition (par rapport aux objectifs fixés)
- références
- prix.